



UFA Abbé de l'Épée
254, rue Saint-Jacques - 75005 Paris
Secrétariat des élèves : 01 53 73 14 15/33/36
secretel2@injs-paris.fr



DOSSIER D'ADMISSION - APPRENTISSAGE

*Merci de remplir **TOUS** les champs de ce formulaire.
Ces informations sont indispensables pour le contrat d'apprentissage.*

L'accès à l'apprentissage, pour les personnes de nationalité étrangère, est conditionné à la détention d'un titre de séjour en cours de validité autorisant l'exercice d'une activité professionnelle en France.

**Sans ce document, il ne sera pas possible de conclure un contrat d'apprentissage.
L'admission sera définitive avec la signature du contrat.**

FICHE ADMINISTRATIVE

APPRENTI(E) :

NOM – PRENOM :

Sexe : F M

Date de naissance :/...../.....

Ville de naissance :

Département ou pays de naissance :

Nationalité :

Sourd Entendant Non francophone : Langue d'usage

N° de Sécurité Sociale (joindre un justificatif) :

Adresse :

.....

Ville : Code Postal :

Téléphone : Portable :

Mail : : @

- Carte d'invalidité : Oui Non

- Avez-vous une RQTH (Reconnaissance de qualité de travailleur handicapé) :

Oui. Merci de joindre une photocopie au dossier Non

Si non, merci d'entamer les démarches.

SITUATION FAMILIALE :

• PARENT 1 :

Mme / M. NOM - PRENOM :

Sourd Entendant Non francophone : Langue d'usage

Responsable légal

Profession :

Adresse :

.....
.....

Téléphone : Portable :

Mail : : _____ @ _____

• PARENT 2 :

Mme / M. NOM - PRENOM :

Sourd Entendant Non francophone : Langue d'usage

Responsable légal

Profession :

Adresse :

.....
.....

Téléphone : Portable :

Mail : : _____ @ _____

En cas de séparation des parents, de délégation d'autorité parentale ou de tutelle, joindre une photocopie du jugement attestant des modalités d'exercice de l'autorité parentale.

• AUTRE (Préciser) :

Mme / M. NOM - PRENOM :

Sourd Entendant Non francophone : Langue d'usage

Responsable légal

Profession :

Adresse :

.....
.....

Téléphone : Portable :

Mail : : _____ @ _____

SCOLARITE

NIVEAU SCOLAIRE

COLLÈGE	Classes	Dates et établissements (nom et ville)

LYCÉE	Classes	Dates et établissements (nom et ville)

Diplôme le plus élevé obtenu (ex : CFG, Brevet des collèges, ...) intitulé et date :

.....
.....

Etes-vous scolarisé actuellement ?

Oui. Précisez le nom de l'établissement et le niveau d'étude :

.....

Non. Précisez votre situation : salarié

demandeur d'emploi

autre :

Avez-vous déjà suivi une formation en alternance ?

Oui. Précisez l'intitulé de la formation :

Non

FORMATION DEMANDEE

Dans quelle filière en alternance souhaitez-vous être scolarisé à la rentrée :

- CAP Signalétique et Décors graphiques
- CAPA Jardinier Paysagiste
- Certificat de spécialisation - Coiffure

ENTREPRISE

Si vous avez déjà trouvé un maître d'apprentissage, merci de préciser :

Nom de l'entreprise :

Nom du maître d'apprentissage :

Adresse :

Tél : Portable :

Mail : : _____ @ _____

Date :

**Signature du candidat
(ou de son responsable légal si mineur)**



UFA Abbé de l'Épée
254, rue Saint-Jacques - 75005 Paris
Secrétariat des élèves : 01 53 73 14 15/33/36
secretel2@injs-paris.fr



DOSSIER D'ADMISSION - APPRENTISSAGE

DATE LIMITE ENVOI DU DOSSIER : 09 mars 2026

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER (Tout dossier incomplet ne pourra pas être examiné)

Pour rappel, les formations en alternance sont ouvertes aux jeunes entre 16 (ou fin de cycle collège - sortant de 3^e) et 29 ans et sans limite d'âge en cas de notification MDPH avec reconnaissance en qualité de travailleur handicapé.

- une photo d'identité récente (à coller sur le dossier)
- une copie de la pièce d'identité
- jugement attestant des modalités d'exercice de l'autorité parentale (en cas de séparation des parents)
- une copie des bulletins de notes de la dernière année scolaire
- une copie des diplômes et relevés de notes
- un C.V. et une lettre de motivation
- une copie de l'Attestation de Sécurité Sociale
(Attestation d'ouverture de droits qui accompagne la Carte Vitale)
- une copie de l'attestation de recensement ou du certificat de participation à la journée Défense et Citoyenneté
- pour les candidats concernés : la copie de la notification RQTH (reconnaissance de handicap)

L'admission deviendra définitive qu'après la signature du contrat d'apprentissage.